

STATION DE RISOUL

TELESIEGE DE L'HOMME DE PIERRE

**B - NOTE SUR LA PRESERVATION ET LA REHABILITATION
DU MILIEU NATUREL**

Les travaux de construction du télésiège de l'Homme de Pierre s'accompagneront :

- de terrassements minimaux sur les zones de départ et d'arrivée de l'installation.

Ces zones seront remodelées pour l'intégration des nouveaux ouvrages et pour répondre aux critères d'aménagement requis par le débit de l'appareil.

L'aménagement projeté consistera :

- En gare amont : à déposer les ouvrages existants du télésiège et à construire les nouveaux massifs de fondations de la gare. Les terrassements seront limités au réaménagement du terrain autour des ouvrages

Ces aménagements seront réalisés en déblai / remblai.

- En gare aval un terrassement de la zone de départ et du Front de Neige sera effectué pour l'insertion de la gare, les raccordements des arrivées de pistes et la gestion des flux skieurs.

Pour les travaux de terrassement envisagés, les mesures suivantes seront prises :

- décapage de la terre végétale présente sur le site et stockage,
- terrassement en masse en prenant soin de ne pas endommager les zones contiguës au chantier et non touchées par les aménagements. Pour cela, l'Entrepreneur organisera son chantier de façon à limiter les circulations d'engins.

A la fin des travaux de terrassement en masse :

- restauration des drainages de surface
- réalisation de cunettes pour canaliser et/ou recueillir les eaux de ruissellement
- régalage de la terre végétale sur les zones touchées par les travaux
- engazonnement mécanique des surfaces terrassées

En ligne :

Les travaux se limiteront à la réalisation des massifs de fondations des pylônes. Il ne sera pas créé de pistes d'accès aux ouvrages, l'entrepreneur aura recours à l'utilisation de l'hélicoptère pour les opérations de bétonnage et de levage de la ligne.

En ce qui concerne les mesures de préservation du milieu naturel, il sera imposé à l'entrepreneur de régaler les matériaux extraits pour la réalisation des fondations, autour des pylônes, et de procéder à un engazonnement des surfaces touchées par les travaux. De façon identique aux zones de départ et d'arrivée, un soin particulier sera apporté au

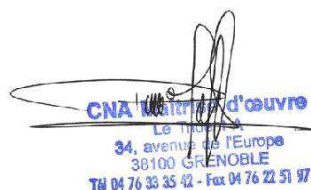
Station de Risoul	Note sur la préservation et la réhabilitation du lieu naturel – RIS_153714
Télésiège de l'Homme de Pierre	1/2

décapage de la terre végétale avant les travaux, son stockage et sa remise en place après remblaiement des massifs de fondations.

La réalisation du télésiège débrayable de l'Homme de Pierre sera couplée avec le démontage du télésiège du Cézier et du télésiège de l'Homme de Pierre

Les massifs de fondations des remontées mécaniques démontées seront recouverts de terre végétale et les tiges d'ancrages seront coupées.

Fait à Grenoble, le 26/07/2019



CNA ~~Le 11/11/19~~ d'œuvre
Le 11/11/19
34, avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
Tél 04 76 33 35 42 - Fax 04 76 22 51 97

Station de Risoul	Note sur la préservation et la réhabilitation du lieu naturel – RIS_153714
Télésiège de l'Homme de Pierre	2/2